



---

## Projet d'étude

Mutations sociétales et compétences :  
quels impacts sur les employeurs,  
les métiers, les filières et les diplômés ?

---

Quête de transparence, quête de sens, demande de redevabilité, comportements vertueux pour l'environnement et le climat ... les mutations sociétales en cours interpellent tous les acteurs de la société, notamment les employeurs et transforment en profondeur les entreprises. Le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui forme les ressources humaines de demain, doit apporter à la fois des réponses concrètes aux questionnements actuels des jeunes (étudiants et salariés) et adapter le contenu pédagogique et les diplômes pour prendre en compte ces injonctions sociétales dans les sphères de travail.

Ces critères en faveur d'un monde juste, équitable et durable bouleversent déjà les organigrammes des entreprises. Si certaines sociétés ont anticipé ces changements, d'autres s'y inscrivent désormais avec volontarisme, convaincues sans doute que c'est aussi leur avenir qui est en jeu, puisqu'il n'y pas d'entreprises qui gagne dans un monde qui perd.

Au même titre que la révolution technologique, la prise en compte du développement durable fait apparaître de nouveaux besoins en matière de compétences à tous les niveaux des organisations : du management aux achats en passant par les métiers techniques, de commercialisation et tous les services supports administratifs (RH, contrôle de gestion, finance, trésorerie, logistique, marketing, qualité etc.). La nouvelle économie recommande ainsi de nouvelles compétences, qu'elles soient spécifiques, transversales ou dans le prolongement de celles déjà existantes.

## **Méthodologie**

A travers cette étude commandée par la **CPU - Conférence des Présidents d'Université - et la CGE – Conférence des Grandes Ecoles** -, ce sont les employeurs français, par la voix de leurs responsables des ressources humaines qui seront invités à **exprimer de manière précise leurs besoins en termes de compétences** dans un contexte de mutations sociétales : transformation sociétale, transition écologique, nouvelles formes de travail, nouveaux business modèles...

Cette étude sera réalisée par le **Comité 21**, qui en sa qualité de premier réseau multi-acteurs du développement durable et de la RSE, s'adressera à un panel d'employeurs (entreprises et industries, administrations publiques, spécialistes du recrutement, associations et établissements d'enseignement supérieur et de recherche).



## Pourquoi faire ?

Le rapport va présenter les **attentes des employeurs en termes de compétences, de métiers, de filières et de diplômes** dans un contexte de transformations sociétales et d'injonctions citoyennes. L'étude valorisera également les **bonnes pratiques de concertation** entre le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) et les employeurs pour construire des formations (formations initiales et continues) en adéquation avec les attentes des futurs employeurs.

A ce titre, l'étude vise à :

- ✓ **Eclairer l'ESR et ses parties prenantes** sur les compétences attendues par le monde socio-économique en matière de transition écologique et sociétale ;
- ✓ **Connaitre les conséquences des mutations sociétales**, c'est à dire si elles sont sources de contradictions (nouvelles compétences vs stabilité dans leur positionnement sur le marché) ;
- ✓ **Comprendre le positionnement** des collectivités et des associations vis-à-vis de ces questions ;
- ✓ **Identifier les solutions** pour répondre aux attentes nouvelles des étudiants (quête de sens, entreprise responsable) ;
- ✓ **Comprendre comment l'université** co-construit-elle une partie de ses formations en partenariat avec les acteurs du territoire ?



## Pour qui ?

La CPU et la CGE prévoient, à l'automne 2019, une diffusion de l'étude aux dirigeants et réseaux métiers de l'ESR, mais également aux partenaires du projet: les réseaux étudiants (REFEDD et La Fage), le MEDEF, le Ministère du Travail, le CEREQ, l'AVUF, et plus largement à l'attention du monde socio-économique ainsi qu'aux adhérents du Comité 21.



## Le Comité 21

Premier réseau multi-acteurs du développement durable et de la RSE, le Comité 21 est une plate-forme qui ingénierie des synergies entre acteurs non-étatiques et étatiques pour la mise en œuvre des ODD par les Français au plan international, pour la France au plan national, et au niveau de chaque échelon territorial. A travers des prestations diverses, des formations et des partenariats entre acteurs de différents secteurs, le Comité 21 favorise le dialogue entre tous, accompagne le développement des démarches responsables et produit des études et analyses prospectives.

Contact : Mohamed BANGOURA, [bangoura@comite21.org](mailto:bangoura@comite21.org)

[www.comite21.org](http://www.comite21.org)

## La CPU

La Conférence des présidents d'université rassemble les dirigeants des 72 universités, 3 universités de technologie, 3 instituts nationaux polytechniques, 4 écoles normales supérieures, plusieurs grands établissements et l'ensemble des communautés d'universités et établissements. Elle compte 128 membres, sur l'ensemble du territoire national. Représentant plus d'1.6 million d'étudiants, la CPU est force de proposition et de négociation sur toutes les questions universitaires auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, de partenaires économiques et sociaux et d'institutions territoriales, nationales, et internationales

Contact : Céline LEROY, [celine.leroy@cpu.fr](mailto:celine.leroy@cpu.fr)

[www.cpu.fr/](http://www.cpu.fr/)

## La CGE

La Conférence des Grandes Écoles (CGE) est un cercle de réflexion (think tank), qui valorise l'expertise collective de ses membres et le rôle des grandes écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle participe activement aux réflexions concernant l'enseignement supérieur. La CGE produit des synthèses, études et enquêtes qui font référence au plan national. C'est une association (loi 1901) qui a été créée en 1973. Elle comprend 285 membres dont 227 Grandes écoles (ingénieur, management, architecture, design, institut d'études politiques) toutes reconnues par l'État, délivrant un diplôme de grade master.

Contact : Gérald MAJOU, [gerald.majou@cge.asso.fr](mailto:gerald.majou@cge.asso.fr)

[www.cge.asso.fr/](http://www.cge.asso.fr/)

## Composition du COPIL

Céline LEROY, Chargée de mission Transition écologique et énergétique, **CPU**

Gérald MAJOU, Chargé de mission DD & RS, vie étudiante et politique régionale, **CGE**

Marie WALTZER, Directrice de projets Transition sociale et environnementale, **Université Cergy Pontoise**

Virginie SEMENT, Chargée de mission Insertion professionnelle, **CPU**

Julie ALUNNO, Déléguée générale, **REFEDD**

Felix GARNIER, Vice président en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, **ARES**

Kathleen AGBO, Chef de la mission anticipation et développement de l'emploi, **DGEFP**

Odile MENNETEAU, Directrice de mission, Politiques sociales, **MEDEF**

Sarah SCHÖNFELD, Directrice de l'établissement national, **COMITÉ 21**

Mohamed BANGOURA, Chargé d'études Enseignement supérieur, **COMITÉ 21**



Paris  
4, rue Foucault  
75116 Paris  
Tél. : 01 55 34 75 21  
[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org)

Réseau Grand Ouest  
3, Bd de la Loire  
44200 Nantes  
Tél. : 02 28 20 60 80  
[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org)

[www.comite21.org](http://www.comite21.org)

